

DEPARTEMENT
du Nord

ARRONDISSEMENT
de Douai



**COMMUNE
de
COUTICHES**

COMMUNE DE COUTICHES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Séance du Dix Huit Septembre Deux Mille Dix Neuf
à Dix Neuf heures,**

**s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence**

de Monsieur FROMONT Pascal, Maire

Sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREGNAUCOURT Dany, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, SIROS Claudie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphine, DEREGNAUCOURT Christelle, JOPS Ingrid, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

Absents excusés : CHRISTOPHE Pierre, ABRAHAM Grégory (Procuration à LIBBRECHT Bernard).

Absents : BOUTRY Stéphane..

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.



Délibération N° 42/2019

Objet : Création de postes. Actualisation du tableau des effectifs 2019.

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la nécessité de créer :

- un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet, suite à une intégration directe,
- un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet,
- un poste d'attaché principal à temps complet,

justifiés par l'avancement de grade de deux agents communaux.

Considérant qu'il est nécessaire de solliciter l'avis de la CAP pour ces avancements,

Le Maire propose à l'assemblée la création :

- de deux postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} Octobre 2019.

- d'un poste d'attaché principal à temps complet.

Il explique que la CAP n'a pas encore rendu d'avis, par conséquent, cette délibération prendra effet après avis favorable de la CAP.

- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE la création :

- de deux postes d'emplois d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet au tableau des effectifs à compter du 1^{er} Octobre 2019

- d'un poste d'un emploi d'attaché principal à temps complet
PRECISE que cette délibération sera exécutive après avis favorable de la CAP
INDIQUE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, seront prévus au budget

ADOpte le tableau des emplois mis à jour de la manière suivante :

Cadres d'emplois et grades :	Temps hebdo	Poste ouvert	Pourvu	Vacant	Statut
Attaché Principal	TC	1	0	1	Titulaire
Attaché	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	5	3	2	Titulaires
Adjoint administratif	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint animation principal 2 ^{ème} classe	TC	2	1	1	Titulaire
Adjoint animation	TC	2	2	0	Titulaires
Adjoint animation	TNC	1	0	1	Titulaire
Agent spécialisé principal 2 ^e classe des écoles maternelles	TC	1	1	0	Titulaire
Agent de maîtrise principal	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC	4	3	1	Titulaires
Adjoint technique	TC	8	6	2	Titulaires
Adjoint technique	TNC	1	1	0	Titulaire
Adjoint technique	TNC	2	2	0	Stagiaires
Titulaires		28	20	8	
Stagiaires		2	2	0	

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Pascal FROMONT

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 21 dont 1 procuration
 Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 21
 Date de convocation : 9 Septembre 2019

